

Sujet: [INTERNET] l'installation d'une chaufferie de biomasse à "Plouha

De :

Date : Thu, 29 Oct 2020 07:18:26 +0000 (UTC)

Pour : "pref-enquetes-publiques@cotes-darmor.gouv.fr" <pref-enquetes-publiques@cotes-darmor.gouv.fr>

Monsieur le Préfet,

Je vous écris une lettre que vous lirez peut être..

En effet, nous avançons dans un mur mais étrangement les responsables ne le voit pas.

Oui, est-il important en plein hiver de manger des tomates? Dans les études, les légumes produits hors sol sont très polluants.

Ne serait-il pas temps, de réfléchir sur notre façon de produire et donc de consommer.

La question que vous devrez vous poser, est-ce que vous voudriez habiter à côté de ce type de chaufferie? les microparticules dans l'air, (et étrangement on ne parle pas des nanoparticules). La nuisance du bruit, et oui, la livraison par camion des déchets de bois.

Sachez que les poussières de bois sont cancérigènes, voir les études de l'INRS.

A vous de voir, dans une époque où le gouvernement est obligé de confiner la population pour un problème sanitaire, penser à votre responsabilité dans ce sens.

Merci donc pour votre refus de cette chaufferie,
cordialement